

Votre cœur de ville s'anime - Printemps de la Gastronomie Samedi 18 mars 2023

Objet : Appel à candidature pour la participation au printemps de la gastronomie

Madame, Monsieur,

La ville des Mureaux souhaite organiser un évènement lié à la gastronomie mondiale le samedi 18 mars 2023. À cette occasion, le centre-ville sera entièrement piétonnisé, l'espace public sera réservé en conséquence. L'objectif de cet évènement : promouvoir la diversité gastronomique.

À cet effet, la ville des Mureaux met en concurrence des entreprises pour participer à cet évènement qui implique l'occupation du domaine public pour la vente et la découverte de produits alimentaires représentatifs de la diversité gastronomique mondiale.

L'attribution d'un emplacement vaudra autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la prestation définie ci-dessous.

L'occupation temporaire du domaine public est accordée moyennant une participation financière d'un **montant de 19€ par emplacement**.

1) Contenu de la prestation du professionnel

a) Présentation

Les professionnels retenus auront pour missions :

- Proposer une offre de vente de produits spécifiques à un pays ou une région et / ou
- Proposer une offre de restauration de produits spécifiques à un pays ou une région

La ville exige la décoration du stand afin de valoriser le pays ou la région concerné.

Pour cela, les professionnels seront autorisés à s'installer sur le domaine public **le samedi 18 mars 2023 à partir de 8h jusqu'à 19h**, avec une ouverture des ventes au public de 10h à 18h.

b) Informations pratiques

Les emplacements seront limités à 3 mètres linéaires (longueur du stand).

Un branchement électrique sera fourni par la ville, via les bornes électriques situées Place de la Libération.

L'utilisation de bouteilles de gaz aux normes en vigueur est autorisée à la charge des professionnels.

L'utilisation de groupe électrogène est strictement prohibée.

Les bonnes pratiques d'hygiène et les procédures HACCP en vigueur seront scrupuleusement respectées.

Prévoir abri facile en cas d'intempéries.

À la fin de l'évènement, l'emplacement qui vous aura été attribué devra être restitué propre et en bon état.

2) Offre du candidat

Si vous êtes intéressé pour participer à cette mise en concurrence, nous vous remercions de bien vouloir transmettre :

- Le formulaire de candidature joint en annexe
- Un Kbis ou Carte professionnelle de la société
- Une attestation d'assurance
- Attestation HACCP de moins de 5 ans (si restauration hors dégustation)

Les critères définis pour le jugement des offres sont les suivants :

- Diversité de l'offre proposée
- Qualité du stand

3) Conditions de remise des offres

Les candidatures devront être transmises **avant le lundi 6 mars 2023**, par courriel à l'adresse commerce@ville-lesmureaux.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

MAIRIE DES MUREAUX
Place de la Libération
BP 2053
78135 LES MUREAUX CEDEX

Ils peuvent également être remis en mains propres à la même adresse. Dans ce cas, les documents seront déposés dans une enveloppe sur laquelle sera indiqué « Mise en concurrence pour le Printemps de la gastronomie - Service Commerce ».